



Cfdt:

BNP PARIBAS



Marie-Hélène
CHEVALLIER
06 68 75 89 97



Samira
MOANDA
06 65 88 66 02



Alexandre
BERTHELOT
06 98 37 54 31



Valérie
GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80



Isabelle
VOLMERINGER
06 99 26 44 84



Chantal
MARCHAND
06 99 33 92 51



Alexandre
BOUAT
06 98 54 83 53



Patricia
SUPARAMY
06 65 88 39 95

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06



SPÉCIAL COVID

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE

Rien de plus pour les Agences !

5 janvier 2022

Suite aux nouvelles annonces gouvernementales, la DG a l'obligation de présenter un nouveau protocole sanitaire aux Organisations Syndicales. Applicable jusqu'au 21 janvier (il pourrait être reconduit suivant l'évolution de la situation sanitaire).

Ce protocole s'applique à tous.

TAD Obligatoire de 3 jours avec une possibilité de 4 jours.

Sauf en cas de risques opérationnels, ou risques psychosociaux identifiés par le manager.

- **Les salariés en temps partiels** doivent respecter un nombre minimum de jours de présence sur site suivant les contraintes de service.
- Le déploiement des équipements informatiques se poursuit comme prévu dans l'accord Télétravail.
- **Personnes dites « à risques » :** 100% travail à domicile possible.
- **TAD :** Pensez à compléter INCA

Indemnisation TT-TAD

- ◇ **Forfait de 10 € / mois** pour 1 jour de TT - TAD / semaine sur Janvier
- ◇ **Forfait de 20 € / mois** pour 2 jours de TT - TAD / semaine sur Janvier
- ◇ **Forfait de 25 € / mois** pour 3 jours et + de TT - TAD / semaine sur Janvier

+

Un ticket restaurant par jour de TAD
(pour ceux qui ont habituellement accès au restaurant d'entreprise)

⇒ VACCINATION

Prochainement la médecine du travail BNP Paribas proposera **des créneaux de vaccination à Paris, Nantes et Lyon accessibles via Doctolib.**

⇒ AUTOTEST

La CFDT a demandé que l'entreprise mette des autotests à disposition des salariés.

Refus de la Direction



Masques FFP2 recommandés pour tous les salariés au contact de la clientèle.
Si vous rencontrez des difficultés pour en être équipés, faites-le nous savoir.

TAD possible pour tous les salariés devant garder leur enfant suite à un isolement ou une fermeture de classe.

Après 2 ans de crise sanitaire, nous regrettons que le télétravail en situation exceptionnelle ne soit toujours pas ouvert largement aux agences. **Seule la CFDT a interpellé la Fédération Bancaire Française à ce sujet !** [Le télétravail agite les réseaux bancaires français \(group.echonet\)](https://www.echonet.fr)

NOS DEMANDES :

- **Accès au TAD pour les agences des Non-Résidents et de la filière UNICC.** A ce jour la Direction de BCEF ne s'est toujours pas positionnée.
- **Revoir les jauges d'accès au TAD pour les agences :** Pour vos élus CFDT, il est incompréhensible que la Direction ne souhaite abaisser ni la jauge ni le nombre des 7 ETP déterminant l'accès au TAD dans les agences.
- **Installation systématique de plexiglass** dans les bureaux accueillant des clients. La DG ne souhaite pas généraliser. N'hésitez pas à contacter vos élus CFDT pour en faire la demande en local.
- **Une application claire, rapide et équitable** du nouveau protocole pour les salariés des Pôles et Fonctions, de BCEF Opérations et du réseau d'agence !

 Que faire si j'ai des symptômes ou si je suis en contact avec le virus ?